

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS
REGLEMENTES**

Exercice clos le 31 décembre 2008

présenté à
l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2009
de l'Association

Association Trait d'Union (A.T.U.)

Siège social :

28, rue Henri René
34000 MONTPELLIER

ASSOCIATION TRAIT d'UNION (AT.U.)

28, rue Henri René
34000 MONTPELLIER

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Montpellier,
Le 12 juin 2009

Cabinet Philippe SAUVEPLANE SARL
Commissaire aux comptes



Philippe SAUVEPLANE

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 décembre 2008

présenté à

l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2009

de l'Association

Association Trait d'Union (A.T.U.)

Siège social :

28, rue Henri René
34000 MONTPELLIER



ASSOCIATION TRAIT d'UNION (A.T.U.)

28, rue Henri René
34000 MONTPELLIER

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 mai 2005, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Trait d'Union (A.T.U.), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur le point exposé dans l'Annexe au paragraphe « règles et méthodes comptables » relatif à la continuité de l'exploitation et à l'attribution définitive des subventions obtenues en 2008.

Il en résulte que l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée si ces subventions n'étaient pas reconduites.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de l'Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

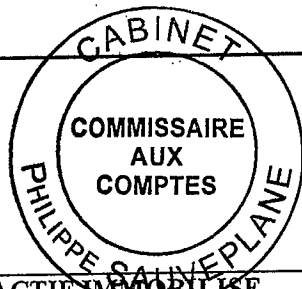
Fait à Montpellier,
Le 12 juin 2009

Cabinet Philippe SAUVEPLANE SARL
Commissaire aux comptes



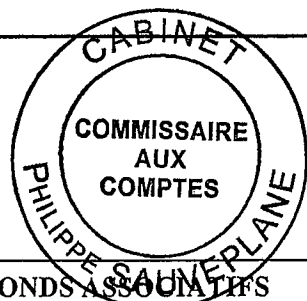
Philippe SAUVEPLANE

COMPTES ANNUELS



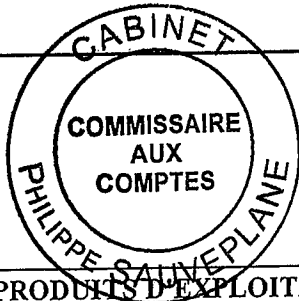
BILAN ACTIF

	31/12/2008			31/12/2007
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	25 654	21 766	3 887	6 287
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	381		381	381
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 852		9 852	9 700
TOTAL (I)	35 887	21 766	14 120	16 368
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	901		901	1 954
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	212 414		212 414	238 504
Autres créances	200		200	2 766
Valeurs mobilières de placement	162 321		162 321	311 789
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	277 005		277 005	77 241
Charges constatées d'avance (3)	2 632		2 632	3 121
TOTAL (II)	655 473		655 473	635 374
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	691 360	21 766	669 594	651 742
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				



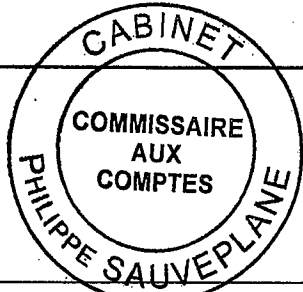
BILAN PASSIF

	31/12/2008	31/12/2007
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	277 246	116 803
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		53 971
Autres réserves		99 935
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	6 155	6 537
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	283 400	277 246
Comptes de liaison (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		20 450
Provisions pour charges	26 873	24 676
TOTAL (III)	26 873	45 126
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	3 533	11 900
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)	3 533	11 900
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	3 318	2 423
Avances et acomptes reçus sur commandes		234
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 764	2 979
Dettes fiscales et sociales	64 314	64 934
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 553	6 018
Produits constatés d'avance (1)	250 839	240 882
TOTAL (V)	355 787	317 471
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I à VI)	669 594	651 742
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	355 787	317 236
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		



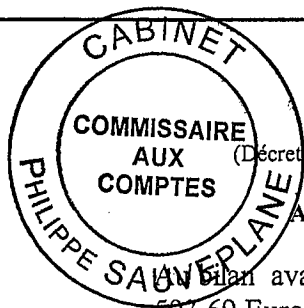
COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2008	31/12/2007
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue	22 845	23 816
Prestations de services		
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	22 845	23 816
Production stockée		
Production immobilisée	703 718	696 139
Subventions d'exploitation	450	3 300
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Collectes		- 35
Cotisations	670	144
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	727 683	723 364
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)	267 026	272 385
Autres achats et charges externes (2)	23 455	24 424
Impôts, taxes et versements assimilés	319 329	300 003
Salaires et traitements	135 117	126 112
Charges sociales		
Autres charges de personnel	2 399	2 858
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	360	136
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	747 587	725 918
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 19 904	- 2 554
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)	9 167	8 855
Autres intérêts et produits assimilés (4)		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	9 167	8 855
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		85
Intérêts et charges assimilées (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		85
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	9 167	8 770
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	- 10 737	6 216



COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2008	31/12/2007
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	531	293
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	20 450	9 483
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	20 981	9 776
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	109	
Sur opérations en capital	10 150	2 500
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	2 197	2 061
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	12 456	4 561
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	8 525	5 215
Impôts sur les bénéfices (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	757 830	741 994
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	760 043	730 563
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	- 2 212	11 431
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	11 900	7 006
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	3 533	11 900
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	6 155	6 537
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier		
dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		



Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2008 dont le total est de 669 593,69 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de : 6 154,72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 11 mars 2009.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue sur le tableau général des immobilisations.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Créances

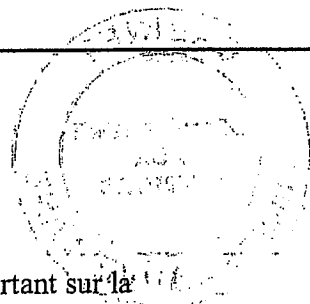
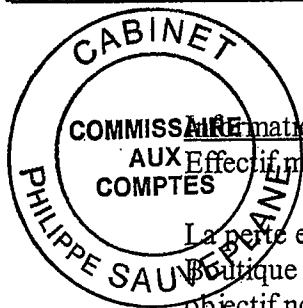
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Changement de méthodes

Pas de modification de présentation des comptes.

Continuité de l'exploitation :

La continuité de l'exploitation est conditionnée au renouvellement des subventions obtenues en 2008. Il en résulte que l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite d'activité, concernant notamment l'évaluation de l'actif et du passif, pourrait s'avérer inappropriée si ces subventions n'étaient pas reconduites.



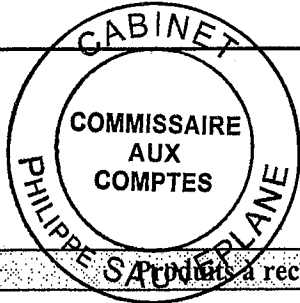
Information complémentaire
Effectif moyen : 13

La perte enregistrée sur la convention 2005/2006 du Conseil Général portant sur la Boutique Logement Montpellier, Convention N°05/C0953, perte relative à un objectif non atteint a été reclassée du compte 6720 au compte 740111 pour 12187,50 €.

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés

Conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi n°2005-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés ainsi que leurs avantages en nature.

La rémunération versée au cours de cet exercice s'élève à 46758 €.

**PRODUITS A RECEVOIR**

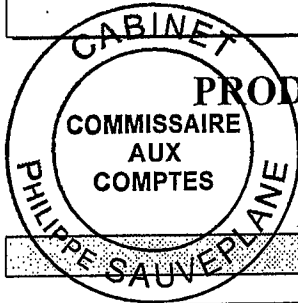
(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2008	31/12/2007
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		553
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total		553

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	37 837	35 802
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :	6 189	6 018
Total	44 025	41 820

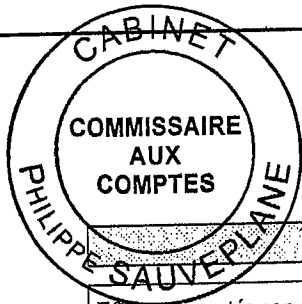


PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2008	31/12/2007
Produits d'exploitation	250 839	240 882
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	250 839	240 882

Charges constatées d'avance	31/12/2008	31/12/2007
Charges d'exploitation	2 632	3 121
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	2 632	3 121



ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	37 566
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés :	
Total (1)	37 566

(1) Dont concernant :

- les dirigeants
- les filiales
- les participations
- les autres entreprises liées

Dont engagements assortis de sûretés réelles

Engagements reçus	Montant

Total (2)	Montant

(2) Dont concernant :

- les dirigeants
- les filiales
- les participations
- les autres entreprises liées

Dont engagements assortis de sûretés réelles

Engagements réciproques	Montant

Total	Montant